

## Le lien entre psychiatrie et Covid-19, "une urgence absolue"

**Mots-clés :** #établissements de santé #psychiatrie #infectio #soins de ville #santé publique #hôpital #Espic #clinique #patients-usagers #accès aux soins #qualité-sécurité des soins #prévention #ministère-santé #DGOS #vaccins #médecins #veille sanitaire

PARIS, 3 mars 2021 (APMnews) - La commission nationale de la psychiatrie (CNP) et le groupe opérationnel de psychiatrie (GOP) appellent à considérer "les relations entre psychiatrie et Covid comme une urgence absolue", et à développer une "protection des patients et des familles, par un soutien aux dispositifs de soins et un accès à la vaccination", dans un communiqué transmis à APMnews mardi soir.

Le groupe opérationnel de psychiatrie (GOP) (cf [dépêche du 20/01/2021 à 18:34](#)) a été saisi par la direction générale de l'offre de soins (DGOS), "ainsi que la commission nationale de la psychiatrie [CNP, cf [dépêche du 21/01/2021 à 13:50](#)], d'une question importante pour les professionnels du soin psychiatrique et pour les patients", c'est-à-dire "des relations entre Covid-19, psychiatrie et santé mentale", rapportent dans le communiqué le Pr Michel Lejoyeux, président de la CNP, le Dr Radoine Haoui, coordonnateur du GOP-CNP, et le Pr Emmanuelle Corruble et le Dr Nabil Hallouche, pilotes de la sous-commission Liens psychiatrie et spécialités médicales de la CNP.

"A l'occasion de la cellule de crise Covid-19 psychiatrie du 11 février", il a été dressé un bilan de l'impact du Covid-19 sur la santé mentale et physique des patients pris en charge en psychiatrie, rapportent-ils.

D'abord, "toute interprétation des données épidémiologiques concernant l'impact [du] Covid-19 sur les pathologies psychiatriques doit être prudente", les données étant "encore parcellaires tant au niveau national qu'international", préviennent-ils.

Néanmoins, les médecins citent "plusieurs études scientifiques très larges démontrant un risque fortement augmenté de Covid-19, d'hospitalisations ou de formes graves de Covid-19 et de mortalité induite par cette infection chez les malades psychiatriques", dont l'étude française Epi-Phare (cf [dépêche du 09/02/2021 à 17:07](#)) qui "montre un risque de décès induit par le Covid-19 multiplié par deux pour les patients présentant des troubles psychotiques".

"Le risque est multiplié par plus de trois pour les troubles psychiatriques ayant débuté dans l'enfance et de plus de sept pour les retards mentaux, plaçant le risque pour ces populations bien au-dessus d'autres maladies chroniques", insistent-ils.

"L'âge élevé des patients (au-delà de 65 ans) et les comorbidités somatiques ont été identifiés comme facteurs de risque supplémentaires et significatifs d'hospitalisation ou de décès en cas de contamination par le Sars-CoV-2", rappellent-ils aussi.

Soulignant qu'"indépendamment de la pandémie, l'espérance de vie des patients souffrant d'une pathologie psychiatrique chronique est réduite de 10 ans par rapport à la population générale", ils martèlent que "le risque du Covid augmente encore la fragilité de ces patients".

Sans surprise, le GOP et le CNP mettent aussi en avant la situation "préoccupante" des adolescents et jeunes adultes, "à l'origine d'une augmentation significative de consultations spécialisées".

## Vaccination: les établissements psychiatriques proactifs

Concernant la stratégie vaccinale, "les patients porteurs de pathologies psychiatriques chroniques (notamment schizophrénies et troubles bipolaires) doivent faire partie des 'publics' à vacciner en priorité. C'est particulièrement urgent pour les personnes âgées hospitalisées dans les services de psychiatrie qui doivent bénéficier des toutes premières étapes de la vaccination", ainsi que "les patients hospitalisés au long cours", réclament la CNP et le GOP.

Ils ont été entendus puisque la Haute autorité de santé (HAS) a actualisé mardi les priorités de vaccination, en ajoutant les troubles psychiatriques comme comorbidités associées à un important surrisque de décès en cas de Covid-19 (cf [dépêche du 02/03/2021 à 12:03](#)).

Par ailleurs, ils évoquent "des situations de fortes tensions" à cause de "contaminations entre professionnels et patients dans les établissements psychiatriques au sein des structures de soin au long cours, et dans les différents lieux de prise en charge communautaires".

"La stratégie vaccinale du gouvernement évolue vers un dispositif ambulatoire accessible à la population", se réjouissent-ils, soulignant que "compte tenu des nouveaux critères d'âge et de comorbidités fixés par l'HAS (50-64 ans et 65-74 ans), les patients souffrant de troubles psychiatriques hospitalisés et suivis en ambulatoire pourront bénéficier de ces vaccins anti-Covid".

"Les professionnels en psychiatrie vont donc identifier dans leur file active ce public vulnérable, les informer et leur proposer la vaccination par leur médecin traitant et le cas échéant les vacciner lorsqu'ils sont hospitalisés ou en l'absence de médecin traitant", affirment-ils.

"Un accompagnement par les équipes médico-soignantes des établissements autorisés en psychiatrie vers ce public sera organisé, coordonné, et adapté aux différentes situations des patients de la file active pour répondre à cet enjeu de santé public", assurent-ils.

"Le groupe opérationnel de psychiatrie et la commission nationale de la psychiatrie, indépendamment de leurs autres domaines d'action, identifient les relations entre psychiatrie et Covid comme une urgence absolue", indiquent-ils ainsi, incitant donc "à une vigilance constante et une veille épidémiologique", et "à une protection des patients et des familles, par un soutien aux dispositifs de soins et un accès à la vaccination".

vl/ab/APMnews

[VL1QPDW6U]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2021 APM International -

[https://www.apmnews.com/story.php?objet=364305&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowFf5G\\_Srmj1fBIPdnfj0XC1s6Q2eYdo59AWBahHtOjUDL\\_Ro0RbitlBAIDiTwe1PSeXXGyienYrd\\_SYVhIHR3Uon5qj-14IfmpMG4YJREDUVVep3yT6OQcT-YrTDkzKWymThTBmMphi\\_v40NyowiQz6iLnmEIZJbqafyA3V1FI22abX4CRynljQvF\\_17N1EtfokDHxxjf9Q4zt2fUjMuECcippJMFGMyUgzUHc-OpCOL](https://www.apmnews.com/story.php?objet=364305&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowFf5G_Srmj1fBIPdnfj0XC1s6Q2eYdo59AWBahHtOjUDL_Ro0RbitlBAIDiTwe1PSeXXGyienYrd_SYVhIHR3Uon5qj-14IfmpMG4YJREDUVVep3yT6OQcT-YrTDkzKWymThTBmMphi_v40NyowiQz6iLnmEIZJbqafyA3V1FI22abX4CRynljQvF_17N1EtfokDHxxjf9Q4zt2fUjMuECcippJMFGMyUgzUHc-OpCOL)